



COMPTE RENDU

SEANCE DU 28 FEVRIER 2018

19 HEURES 00 A MARCKOLSHEIM

Date de convocation : 19 février 2018

Délégués en fonction : 29 Présents : 24 Absents et excusés : 2 Procurations : 3

Artolsheim
Bindernheim
Boesenbiesen
Bootzheim
Elsenheim
Grussenheim
Heidolsheim
Hessenheim
Hilsenheim
Mackenheim
Marckolsheim
Ohnenheim
Richtolsheim
Saasenheim
Schoenau
Schwobsheim
Sundhouse
Wittisheim

Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : M. Joseph BORTOT (suppléant)
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina HENNINGER
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, M. Marc GAUTIER, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY
- **Ohnenheim** : M. Daniel HENNEVILLE
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : Mme Ghislaine LEFLAEC (suppléante)
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, M. Justin FAHRNER

Absents excusés:

Mme Denise ADOLF, M. Maurice FAHRNER, Mme Catherine GREIGERT (procuration à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER), Mme Chrystelle ERARD (procuration à Marie FREY), Monsieur Gilles WEBER (procuration à Jean Claude MULLER), Mme Anne-Marie NEEFF, Mme Clothilde LOOS, M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. Matthieu HART (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier), M. Antoine HERTH (Député), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Thierry WALTER (Directeur du Pôle Animation du Territoire), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments).

Assistaient en outre :

M. Clément ROHMER (suppléant), M. François REMOND (suppléant), M. Colette WEIXLER (suppléante), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle Voirie, Réseaux), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable des Affaires Juridiques), M. Stéphane HUMMEL (Chargé de développement économique).

ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE

LE 28 FEVRIER 2018

19 HEURES 00 A MARCKOLSHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Contrat Départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Sud - Approbation
2. Modification de la représentation de la Communauté de Communes au SMICTOM d'Alsace Centrale et au PETR Sélestat Alsace Centrale
3. Protocole transactionnel avec ENEDIS pour la régularisation de facturation de consommations électriques

C. FINANCES

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2018

D. VOIRIE-RESEAUX

1. Programme de voirie 2018 - Constitution d'un groupement de commandes

E. BATIMENTS

1. Périscolaire d'Elsenheim - Démolition du préau – Attribution du marché

F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Diagnostic et feuille de route pour le commerce sur le territoire en partenariat avec la CCI Alsace Eurométropole

G. DIVERS

1. Motion contre l'arrêt du transport ferroviaire marchand en Val d'Argent

H. VOEUX ET COMMUNICATION

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ **désigne à l'unanimité**, comme secrétaire de séance, Monsieur Rémy TAGLANG.

*
**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018.

Adopté par 26 voix pour, 3 abstentions (Mesdames Ghislaine LEFLAEC et Josiane GERBER et Monsieur Joseph BORTOT).

*
**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*
**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Contrat Départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Sud - Approbation

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, dont les éléments essentiels sont les suivants :
 - les enjeux prioritaires du Territoire d'Action Sud ;
 - les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
 - les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés ;
- ◆ **autorise** Monsieur le Président à signer la convention correspondante ;
- ◆ **charge** Monsieur le Président de mettre en œuvre le présent rapport.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Modification de la représentation de la Communauté de Communes au SMICTOM d'Alsace Centrale et au PETR Sélestat Alsace Centrale

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **désigne** Monsieur Martin KLIPFEL comme délégué de la Communauté de Communes au SMICTOM d'Alsace-Centrale ;
- ◆ **désigne** Madame Catherine GREIGERT comme déléguée titulaire, et Monsieur Daniel HENNEVILLE et Madame Anne-Marie NEEFF comme délégués suppléants de la Communauté de Communes au PETR Sélestat-Alsace-Centrale ;
- ◆ **acte** du remplacement de Messieurs Rémy STOECKLE et Norbert LOMBARD dans les commissions thématiques auxquels ils étaient membres par Monsieur Daniel HENNEVILLE et Anne-Marie NEEFF.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Protocole transactionnel avec ENEDIS pour la régularisation de facturation de consommations électriques

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la conclusion du protocole transactionnel avec la société ENEDIS ;
- ◆ **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer le protocole d'accord transactionnel ainsi que tous les documents afférents.

Adopté à l'unanimité.

*

**

C. FINANCES

1. Débat d'orientations Budgétaires 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** de la tenue, en sa séance du 28 février 2018, du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018 ;
- ◆ **demande** que le rapport d'orientations budgétaires soit transmis aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes dans un délai de 15 jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante ;
- ◆ **acte** que le rapport est mis à la disposition du public dans les 15 jours suivants la tenue du débat d'orientations budgétaires.

*

**

D. VOIRIE-RESEAUX

1. Programme de voirie 2018 - Constitution d'un groupement de commandes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **autorise** la Communauté de Communes à adhérer au groupement de commandes pour la réalisation de travaux de voirie – programme 2018 ;
- ◆ **accepte** les termes de la de la convention constitutive du groupement de commande ;
- ◆ **autorise** la Communauté de Communes à exercer la mission de coordonnateur du groupement ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention constitutive de ce groupement fixant ses modalités de fonctionnement.

Adopté à l’unanimité.

*
**

E. BATIMENTS

1. Périscolaire d’Elsenheim - Démolition du préau – Attribution du marché.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **attribue** le marché de travaux relatif à la démolition d’un préau à Elsenheim à l’entreprise Gérard JEHL pour un montant de 5 985 €HT soit 7 182 €TTC;
- ◆ **autorise** le Président à signer le marché et tout document à intervenir dans cette affaire ;
- ◆ **autorise** l’exécutif de la collectivité à engager, jusqu’à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Adopté à l’unanimité.

*
**

F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Diagnostic et feuille de route pour le commerce sur le territoire en partenariat avec la CCI Alsace Eurométropole

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le lancement de la démarche « Diagnostic et feuille de route » sur le territoire de la Communauté de Communes ;
- ◆ **autorise** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat tripartite entre le Groupement Commercial du Bas-Rhin, la Chambre de Commerce et d’Industrie et la Communauté de Communes ;
- ◆ **sollicite** l’aide du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du Fonds d’Innovation Territoriale pour le financement du reliquat restant à la charge de la Communauté de Communes ;
- ◆ **vote** les crédits nécessaires au financement de cette démarche au Budget Primitif 2018.

Adopté à l’unanimité.

*
**

G. DIVERS

1. Motion contre l'arrêt du transport ferroviaire marchand en Val d'Argent

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **appuie** la motion prise par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent, en sa séance du 25 janvier, demandant à SNCF Réseau le maintien et la modernisation de la voie ferrée Sélestat – Lièpvre afin d'assurer la desserte de Bois l'Abbesse et de la future zone de Danielsrain.

Adopté à l'unanimité.

*
**

H. VOEUX ET COMMUNICATION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

*
**

Fait à Marckolsheim, le 1^{er} mars 2018

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

